

# XL Catlin Services SE

Information syndicale CFE-CGC

septembre 2021



## L'édito de Pascale Rauline, secrétaire-adjointe du CSE.

« Chers collègues, dans un contexte où la situation sanitaire semble continuer à s'améliorer, la Direction dessine les modalités d'un retour à la normale. A partir du 4 octobre, il sera obligatoire de venir sur site au moins 1 jour par semaine. La totalité des places seront utilisables (fini le « un siège sur deux »), la disposition de nos bureaux permettant de respecter l'espace de 4m<sup>2</sup> par salarié préconisé par le protocole sanitaire national. Par ailleurs, un nouvel outil pour signaler sa venue sur site afin de respecter une jauge de 50% sur l'ensemble de l'immeuble Java est en cours d'étude.

Ceux d'entre vous qui ont fréquenté le RIE ces derniers jours ont pu constater que les plexiglas avaient été retirés ce qui est bien plus agréable pour échanger avec ses voisins de table. C'est à nouveau à chacun d'enlever son plateau, ce qui devrait augmenter le nombre de places disponibles et fluidifier la pause déjeuner. Vos élus CFE-CGC ont réclamé la réouverture du café Contemporain pour rétablir un peu de convivialité.

A partir du 1er novembre, et sous réserve que la situation sanitaire ne se dégrade pas, nous devrions revenir à un fonctionnement normal, dans le cadre de notre nouvel accord télétravail dont les dispositions rencontrent un franc succès. »



## Les Représentants de Proximité répondent à vos questions



**Laurent Lamarle**  
Représentant de proximité

- Le nouvel accord de télétravail s'applique aux CDI (temps plein ou à temps partiel), aux CDD (après 2 mois de présence), aux alternants au cas par cas (après accord de leur école). Les stagiaires ne sont pas éligibles.
- Le nouvel accord de télétravail prévoit a minima 2 jours obligatoires en présentiel quelle que soit la formule.
- L'indemnité forfaitaire de télétravail de 20 € bruts est exonérée de cotisations et charges sociales et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. Cette indemnité, perçue à partir du 1er octobre, sera directement versée sur le bulletin de salaire.
- La commission Egalité se réunira prochainement et les augmentations liées à l'accord Egalité seront attribuées à effet rétroactif du 1er octobre 2021.
- A ce stade les collaborateurs badgeant doivent continuer de saisir sous Pléiades le motif « mission » lorsqu'ils sont sur site. A la demande de vos représentants CFE-CGC, ils pourront enfin badger de nouveau à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

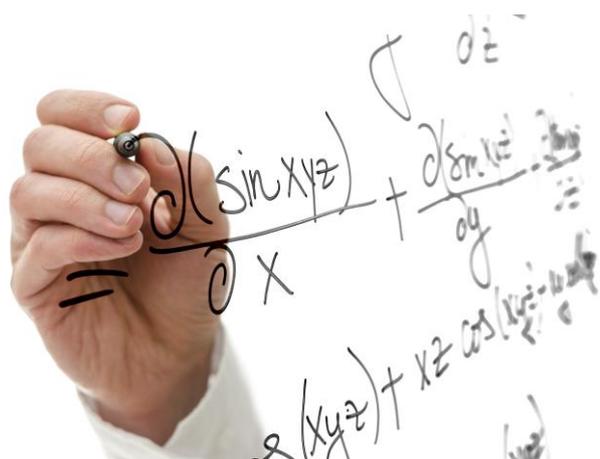
**Vous avez des questions ? Vous souhaitez une précision sur une règle, un accord ou la loi ?  
Contactez un de vos élus CFE-CGC**

# Situation économique et financière de l'entreprise

Le cabinet d'expertise Syndex a présenté son rapport d'expertise sur la situation financière et économique de notre entreprise aux membres du CSE le 23 septembre.

En Europe, les augmentations tarifaires restent élevées et les clients accordent une importance plus importante à la technicité et au savoir-faire des assureurs, ce qui est justement un des atouts d'XL. Les taux de rétention restent élevés car nos concurrents sont peu agressifs en termes de politique tarifaire. En France, la position dominante d'XL permet de peser sur les évolutions des marchés. Les primes émises sont stables mais on note une forte progression des primes cédées (c'est un des effets des différentes mesures visant à limiter les expositions). Hors effet COVID, on note une belle amélioration du S/P à 69,1% (ratio sinistres sur primes) ce qui est bien meilleur que la moyenne du groupe XL. D'ailleurs en France, XL a été peu touché lors de la crise sanitaire par les pertes d'exploitation, qui se déclenchent essentiellement en cas de dommage matériel. Le ratio combiné (qui comprend les charges) est lui aussi en forte progression à 88,9% hors antérieur (104,8% avec, contre 125,9% en 2019).

Notre entité XLCS SE agit comme intermédiaire d'assurance, son résultat dépend donc des commissions que lui verse la compagnie d'assurance XLIC SE. Ces commissions sont calculées non pas pour établir un résultat maximum mais pour rendre l'ensemble cohérent vis-à-vis des autorités fiscales. Conséquence non anticipée, la contribution d'AXA XL à la participation groupe (que nous touchons tous les ans) est passé de 1,3M€ en 2019 à 500 000€ en 2020. Vos élus CFE-CGC ont bien compris que cette contribution n'entrait pas en ligne de compte dans le calcul du taux de commission pratiqué, mais ils ont néanmoins insisté pour qu'AXA XL participe au maximum au mécanisme de solidarité du groupe, dont tous les salariés AXA en France bénéficient.



A noter : ces mécanismes de refacturation n'entrent pas vraiment en ligne de compte dans le calcul de notre intéressement. Vos élus CFE-CGC ont négocié des critères portant sur la performance générale de la partie assurance de notre activité ainsi que sur la performance des salariés (dont le taux de participation aux enquêtes Pulse, pour lequel vos élus CFE-CGC n'insisteront jamais assez pour que tout le monde y réponde afin de maximiser notre intéressement).

Vos élus CFE-CGC ne demandent qu'à être optimistes quand aux objectifs du groupe XL en 2021. Ils notent que la succursale Française XLCS a une bonne performance financière et participe de manière positive aux résultats d'XL.

## Deux jours de congés : « Thank You days »

La Direction du groupe AXA a décidé d'octroyer à tous salariés du groupe 2 jours de congés exceptionnels, en remerciement de l'engagement de tous pendant la période de crise sanitaire, qui, espérons-le, arrive à son terme.

Si ces jours ne constituent pas de la monnaie sonnante et trébuchante, que certains attendaient par exemple sous forme de « prime Macron », ils ont l'avantage de concerner l'ensemble des salariés quel que soit leur niveau de revenus, et surtout tous les salariés à travers le monde.

A la demande du groupe AXA, pour garantir une réelle journée de déconnexion, une de ces 2 journées est à la main de l'employeur, tandis que la seconde sera à prendre avant le 31 mars 2022.

Chez AXA XL, le jour imposé par l'employeur est le lundi 29 novembre. Cela permettra à chacun de récupérer de la fête de Noël organisée par le CSE le samedi 27 novembre !



# Accord Télétravail

Si le nouvel accord télétravail entre légalement en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre, les modalités de télétravail qu'il définit ne seront activées que le 1<sup>er</sup> novembre du fait du retour obligatoire graduel sur site en octobre.

La mise en œuvre de cet accord rencontre un franc succès puisqu'entre transfert de formule et nouveaux entrants, c'est près de 70% des salariés éligibles qui ont opté pour une formule de télétravail à fin septembre.

Vous avez été nombreux à nous interroger sur les modalités pratiques de cet accord, notamment sur les thématiques suivantes :



- **Télétravail et temps partiel** : les salariés à temps partiel sont éligibles au télétravail comme les salariés à temps plein. Tout comme leurs collègues à temps plein, ils doivent être présents sur site à minima 2 jours par semaine. La formule de télétravail choisie en accord avec le manager doit donc permettre de respecter ce critère ; la formule 12 jours reste néanmoins utile en temps partiel, pour pouvoir télétravailler 2 jours par semaine, y compris les mois « longs » comportant 23 jours ouvrés.
- **Remboursement de frais** : dès le mois d'octobre, tous les salariés entrés dans le dispositif télétravail recevront le forfait de 20€ sur leur bulletin de paie. Cette somme n'est soumise ni à charge sociales, ni à impôts. Si vous aviez un avenant télétravail, vous pouvez encore envoyer vos factures internet jusqu'à septembre 2021 pour obtenir le remboursement de 20€ dans Coupa.

Continuez à remonter vos questions à **vos représentants CFE-CGC**.

## Biométrie

Les attaques informatiques sont de plus en plus nombreuses et la question n'est plus si l'entreprise sera attaquée mais quand. Il apparaît que même les mots de passe complexes ne sont plus suffisants. Dans ce cadre, la Direction a présenté un **projet d'identification à double facteur**, déjà en place dans de nombreux secteurs notamment bancaire, qui sera **couplé à un projet d'accès biométrique**.

Beaucoup d'entre-nous utilisent déjà une identification via leur empreinte digitale ou leur visage sur leur smartphone ou sur leur ordinateur personnel. Le projet prévoit le déploiement de « Windows Hello » cet automne. L'accès biométrique sera possible sur les ordinateurs qui offrent cette fonctionnalité uniquement pour les salariés qui souhaitent l'activer. Vos **élus CFE-CGC** ont insisté sur le côté volontaire de cette démarche et demandé un suivi renforcé des mises à jour de sécurité.



## Enquête Inclusion

Le groupe AXA vient de lancer une nouvelle enquête mondiale, sur le thème de l'inclusion.

A noter que cette enquête n'est pas une enquête Pulse mais une enquête indépendante. Le taux de réponse n'aura donc pas d'influence sur l'atteinte d'un des 5 critères de notre accord d'intéressement.

Cette enquête sur une nouvelle thématique, annoncée de longue date par le groupe AXA, vise à mesurer l'inclusion au sein du groupe. Si les questions respectent la législation de chaque pays, certaines d'entre elles peuvent interpeller, en particulier en France. Vos **élus CFE-CGC** ont veillé à obtenir confirmation de l'anonymat total de l'enquête et à sa validation par le Data Privacy Officer de l'entreprise. **Il est toujours possible de ne pas répondre à certaines questions tout en allant au bout de l'enquête.**

Nous attendons avec impatience les résultats de cette enquête qui permettra de donner un premier retour de l'inclusion au sein de l'entreprise, et des éventuelles mesures d'amélioration qui seront mises en place en fonction de vos réponses.



# Migration Auto

La migration du système L-ACS dans Genius XL n'a pas laissé que de bons souvenirs dans les esprits. Manque de préparation, IT France peu sollicitée, période de test réduite à sa portion congrue et formation effectuée de manière trop anticipée ont mené à une situation difficile pour bon nombre de nos collègues (nombreux bugs, données corrompues, manquantes, etc...) conjuguée à une crise sanitaire ayant rendu compliqué les échanges salvateurs entre collègues.

**Vos élus CFE-CGC se sont fait les porte-paroles de vos difficultés et ont décidé pour la migration auto de suivre le projet de manière soutenue.** Un élément important est que les produits d'assurance auto sont nouveaux dans le système XL, contrairement à la migration précédente où les produits avaient été adaptés (ce qui est source d'erreurs). De plus, une vraie politique de tests a été mise en place, ce qui est un élément capital, sans lequel il est quasiment impossible d'espérer une qualité correcte.

Bien sûr, une campagne de tests nécessite une forte implication des équipes métiers, qui ont déjà fort à faire avec l'activité quotidienne. La charge de travail est partout très forte. Pourtant il est important que ces tests puissent être conduits jusqu'au bout dans la mesure du possible pour garantir un fonctionnement optimal du nouveau système. Les équipes concernées devront donc avoir les moyens nécessaires à l'accomplissement de ces tâches supplémentaires.

## Fauteuils ergonomiques

A la demande de **vos élus CFE-CGC**, une nouvelle campagne de commande de fauteuil ergonomique va être lancée par la Direction en octobre et novembre. Elle est ouverte uniquement aux salariés qui ont demandé à bénéficier du dispositif de télétravail et qui n'auraient pas commandé de fauteuil lors de la précédente campagne.

## ASC Budgets 2021 et 2022

### Christiana Peter



La révision du budget 2021, proposée par les trésorières du CSE et votée en juin dernier, a permis l'attribution d'un chèque cadeau exceptionnel de 100 € à tous les salariés présents à l'effectif au 1er septembre 2021. Le compte Wedoogift de chaque salarié a été automatiquement crédité.

### Sandrine Boisset



## Vos élus CFE-CGC chez XL Catlin Services

Guillaume Robieux

Pascale Rauline

Paul de Torres

Christiana Peter

Sandrine Boisset

Laurent Lamarle

Amirouche Athamar

Eric Li Pat Yuen

Murielle Mont

Alain Padet

Patricia Evrard

Patricia Nunez

Hedi ben Sedrine

Sandrina Caraco

Faustine Bernard

Jean-François  
Grelier

Kristina Kovacheva

Véronique Lagoutte

Marie-Christine  
Leclercq

Nadège Longret

**N'hésitez pas à nous solliciter**